



MICROFICHE N°

04038

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F





CONNAISSANCE PEDOLOGIQUE
DES CLAIRIERES DU GOUVERNORAT DE JERHOUBA
(ETUDE PRELIMINAIRE)

Par

S. KHALFALLAH et M. DELHUMEAU

Avril 1980

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1
 <u>LES SOLS DES CLAIRIERES ET LEUR VOCATION</u>	
I. - REGION NORD - EST	2
II. - REGION DE TABARKA	3
III. - VALLEE DE L'OUED BARBARA	3
IV. - VALLEE DES ATATFAS ET REGION D'AIN DRAHAM.....	4
V. - REGION COMPRISE ENTRE L'OUED BARBARA ET LA ROUTE FERNANA - AIN DRAHAM	4
VI. - REGION DE GHARDIMAOU	5
VII. - VALLEE DE L'OUED FATHALLAH ET DE EDDIRE EL KERMA	5
<u>CONCLUSION</u>	6
 <u>Documents consultés</u>	

INTRODUCTION :

Cette étude préliminaire a été faite à la suite de la demande de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, dans le cadre de l'étude des possibilités d'implantation de vergers dans les clairières du Gouvernorat de Jendouba.

Une reconnaissance rapide effectuée au cours des mois de Janvier et Mars 1960, nous a permis de définir différentes régions naturelles que nous passons en revue dans la présente note :

- 1) Région Nord - Est.
- 2) Tabarka - périphérie de la plaine et Vallées de l'Oued Jenane et Oued Zerga.
- 3) Oued Barbara.
- 4) Vallée des .atfas et région d'Aïn Draham.
- 5) Région comprise entre l'Oued Barbara et la route Fernana - Aïn Draham.
- 6) Région de Jhardimaou.
- 7) Vallée de l'Oued Fathallah et de Tadjire el Kerma.

I - REGION NORD - EST :

1.1. - Piémont sablonneux le long de la route Nefza-Tabarka
(environ 8 Km sur 1 Km)

Le piémont est occupé par des sols sableux reposant sur des sables éoliens venant du Nord, et des colluvions argilo-sableuses venant des reliefs au Sud.

Les sols sont généralement assez profonds de texture légère à équilibrée, présentant parfois une hydromorphie à moyenne profondeur (50-60 cm) liée au drainage des reliefs Sud. Leurs possibilités de cultures arbustives sont nombreuses (agrumes, pêcher, abricotier, olivier, amandier...), mais sont déjà occupés, en grande partie, par des plantations d'oliviers et des installations industrielles (Élevage de poulet).

1.2. - Clairières en montagne.

- région de Bled El Ourahnya (environ 10 Km²) et
- région de Bled Et Touajnya (9 à 10 Km² environ).

Les clairières de ces deux régions sont situées sur des marnes et des argiles jaunes avec quelques bancs calcaires.

Les sols sont essentiellement peu évolués vertiques avec une texture très lourde ; ils sont peu profonds, et présentent toujours un excès d'humidité.

Les pentes y sont moyennes à fortes et l'érosion est active.

Ces sols sont à déconseiller pour toute culture arbustive ; ils seront réservés principalement aux cultures fourragères du type sulla.

II. - REGION DE TABARKA :

II.1. - Périphérie de la plaine de Tabarka.

Les glacis de raccordement entre la plaine et les reliefs à l'Est, et dans une moindre mesure à l'Ouest, sont formés de colluvions argilo-gréseuses donnant des sols à texture équilibrée, généralement sains sur une profondeur avoisinant 100 cm.

Ils peuvent donc convenir à des implantations de vergers.

Une étude de détail sur 1500 à 2000 ha. serait indispensable pour délimiter les zones effectivement plantables. De nombreux petits vergers sont d'ailleurs déjà implantés dans ces zones.

II.2. - Vallée de l'Oued Jenane et de l'Oued Zerga.

Une succession de petites clairières marneuses souligne cet alignement de vallées.

Seules les terrasses alluviales présentant des sols sablo-argileux profonds de ces deux Oueds nous paraît éventuellement utilisables pour des plantations. Les surfaces sont cependant très morcelées et restreintes.

III. - VALLEE DE L'OUED BARBARA :

Une étude de la S.C.E.T. au 1:25.000° (N° 287 D) fait ressortir que seules les terrasses alluviales de l'Oued formées de sols sablo-argileux profonds, avec cependant des manifestations d'hydromorphie en profondeur, sont utilisables pour des plantations.

D'après cette étude, une centaine d'hectares seraient favorables à l'arboriculture, le reste des surfaces déboisées étant à vocation pastorale.

IV. - VALLEE DES ATAFAS ET REGION D'AIN DRAHAM.

Les clairières de cette région qui couvrent des surfaces importantes sont toutes sur des formations marno-calcaires, présentant des pentes très accentuées.

Les sols sont donc essentiellement constitués de régosols, de sols peu évolués vertiques et dans les meilleurs cas de sols bruns vertiques.

Les textures sont très fines (jusqu'à 80 % d'argile). Une hydromorphie dangereuse se développe souvent en profondeur au contact des marnes altérées qui peuvent d'ailleurs souvent se rencontrer dès 10 à 20 cm de profondeur du fait d'une érosion très active dans toute la région.

Ces sols sont à réserver aux cultures fourragères (Sulla).

V. - REGION COMPRISE ENTRE L'OUED BARBARA ET LA ROUTE FERNANA-AIN DRAHAM.

V.1. - Une zone sur trias et calcaire éocène nous paraît intéressante avec des sols rubéfiés profonds de texture équilibrée à fine.

De nombreuses clairières dont certaines plantées d'arbres fruitiers sont réparties sur une dizaine de kilomètres carrés qui mériteraient une étude plus approfondie.

V.2. - Une zone sur marnes et argiles calcaires (vallée de l'Oued Melah) est occupée par des régosols et des sols peu évolués vertiques. Les pentes sont fortes et l'érosion active. Des prairies permanentes semblent les plus indiquées pour l'utilisation rationnelle de cette zone.

VI. - REGION DE GHARDIMAOU :

Au vue des documents disponibles, il nous semble que les possibilités de plantations sont assez restreintes en dehors des raccords de piémont entre le relief et les plaines alluviales.

En effet, les reliefs sont constitués d'alternance de grès de marnes et argiles calcaires, milieu qui, comme nous l'avons vu ailleurs, est beaucoup plus indiqué pour des spéculations fourragères. Par contre les bas glacis formés de colluvions argilo-gréseuses méritent une étude plus approfondie. Mais sont déjà en grande partie occupés par des plantations diverses.

VII. - VALLEE DE L'OUED FATHALLAH ET DE EDDIRE EL KERMA :

Ces vallées assez larges, creusées par des oueds pérennes dans les grès de Numidie ont déjà fait l'objet d'une étude pédologique de reconnaissance en 1965.

Elles présentent des sols à texture légère sur des profondeurs souvent importantes mais marquées d'une certaine hydromorphie à faible profondeur, ce qui nécessitera des travaux de drainage.

Du fait de l'hétérogénéité des sols et de ces problèmes d'hydromorphie, une étude détaillée s'impose au sein d'un périmètre d'un millier d'hectares.

CONCLUSION

A la suite des tournées de reconnaissance effectuées au cours du mois de Janvier et Mars 1980 dans le Gouvernorat de Jendouba à la demande de Monsieur le Ministre de l'Agriculture concernant la vocation des clairières forestières ou avoisinant le domaine forestier, nous pensons que les spéculations fourragères sont les plus adaptées à ce type de milieu formé essentiellement de sols lourds, souvent peu épais et hémomorphes sur marnes et argiles.

Nous avons d'ailleurs pu observer à plusieurs reprises de belles prairies de sullen présentant dès Janvier un développement végétatif important.

Une superficie de l'ordre de 5.000 ha. répartie en quatre grandes zones (route Nefza - Tabarka, périphérie de la plaine de Tabarka, région à l'Ouest de la route Fernana - Aïn Draham, vallée de l'Oued Fathallah) mérite à notre avis une prospection détaillée.

Il faut noter que cette surface comprend des parties déjà occupées par des vergers, des zones à pente excessive et des clairières de surface trop restreinte pour envisager la mise en place de plantations importantes.

L'ensemble de ces éléments risque de réduire de façon notable la superficie effectivement plantable, d'autant qu'il est à remarquer que la périphérie de la plaine de Tabarka et qu'une partie de la région retenue à l'Ouest de Fernana (Aïn Beïa) ne répondent pas aux critères de clairières forestières car en limite de zone agricole.

Le problème de la fourniture de documents cartographiques à jour et d'une couverture photographique récente se posera d'ailleurs pour l'exécution d'une étude détaillée de ces zones. La répartition et l'extension des clairières étant différente actuellement de ce qui figure sur les cartes topographiques en notre possession.

DOCUMENTS CONSULTÉS

- Carte des clairières du Gouvernorat de Jendouba au 1/50.000^e - Direction des Forêts.
- Carte géologique de la Tunisie - Feuilles de Fernana et de Zaouiet Madien au 1/50.000^e.
- Etude pédologique de l'U.R.D. de Tabarka - Secteur montagne n° 287 F, à l'échelle du 25.000^e. Division des Sols.
- Etude pédologique de l'U.R.D. des Meknas - Secteur montagne n° 287 B, à l'échelle 25.000^e. Division des Sols.
- Etude pédologique de l'Oued Barbara n° 287 D, à l'échelle 25.000^e. Division des Sols.
- Etude pédologique de la plaine de Tabarka n° 287 E, à l'échelle 25.000^e. Division des Sols.

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DES FORETS

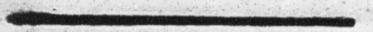
ARRONDISSEMENT FORESTIER DE JENDOUBA

ECHELLE 1 / 50.000

LEGENDE



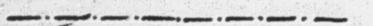
LIMITE



LIMITE DE SERIE



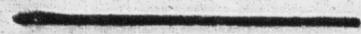
LIMITE DELEGATION



LAYONS OU TRACHEE



CLAIRIERE



LIMITE DE SERIE



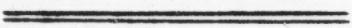
LIMITE DELEGATION



LAYONS OU TRACHEE



CLAIRIERE



ROUTE



PISTE



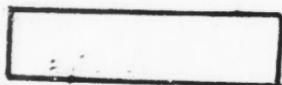
SENTIER



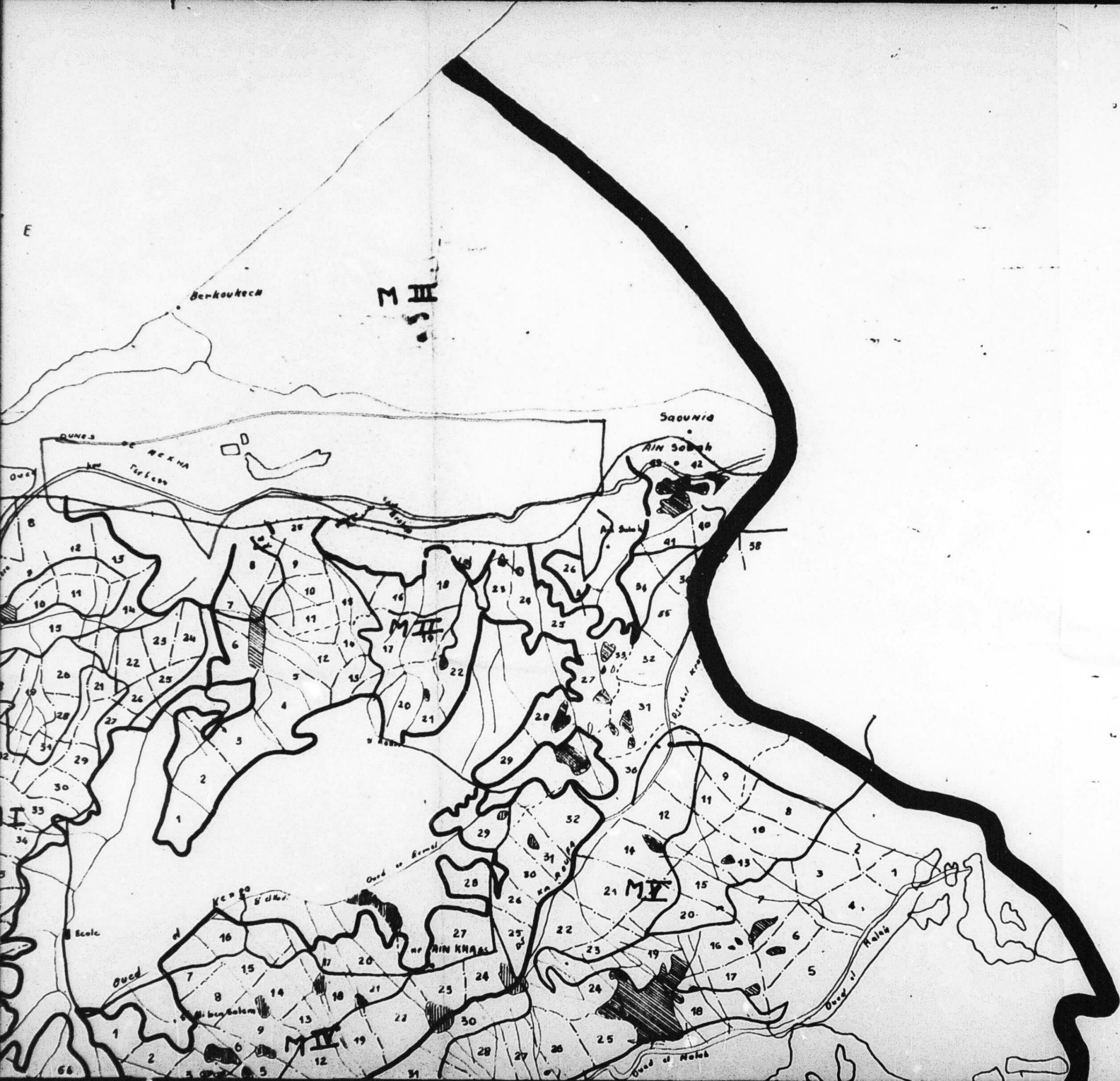
OUED



CHEMIN DE FER



*Zones où l'implantation de vergers fruitiers pourrait être envisagée,
à étudier en détail.*





OZE I

OZE II

OZE III

OZE IV

CH II

CH III

Ain Snoussi

Ain Nahrain

A' el Toukh

REF 1-15









Zones où l'implantation de vergers fruitiers pourrait être envisagée
à étudier en détail



ADIX

CHI

CHIV

ADVII

ADIX

CHIV

Fr II

Argoub el Trad et Trad el Andjassa
Argoub el Trad

Argoub el Trad
S'Abdallah

Oum Alia

Ker-bol Holatif

Et Talaï

Dj el Guendou

Dj Hamra

Ker-bol Holatif

Bou Kramia

Dj laoud

H

E

R

I

S

E

A

C

A

D

A

H

A

T

Fr II

A 15

N

A 16

G 17

G 18

G 19

G 20

G 21

G 22

G 23

G 24

G 25

G 26

G 27

G 28

G 29

G 30

G 31

G 32

G 33

G 34

G 35

G 36

G 37

G 38

G 39

G 40

G 41

G 42

G 43

G 44

G 45

G 46

G 47

G 48

G 49

G 50

G 51

G 52

G 53

G 54

G 55

G 56

T

S

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

R1

R2

R3

R4

R5

R6

R7

R8

R9

R10

R11

R12

R13

R14

R15

R16

R17

R18

R19

R20

R21

R22

R23

R24

R25

R26

R27

R28

R29

R30

R31

R32

R33

R34

R35

R36

R37

R38

R39

R40

R41

R42

R43

R44

R45

R46

R47

R48

R49

R50

R51

R52

R53

R54

R55

R56

R57

R58

R59

R60

R61

R62

R63

R64

R65

R66

R67

R68

R69

R70

R71

R72

R73

R74

R75

R76

R77

R78

R79

R80

R81

R82

R83

R84

R85

R86

R87

R88

R89

R90

R91

R92

R93

R94

R95

R96

R97

R98

R99

R100

R101

R102

R103

R104

R105

R106

R107

R108

R109

R110

R111

R112

R113

R114

R115

R116

R117

R118

R119

R120

R121

R122

R123

R124

R125

R126

R127

R128

R129

R130

R131

R132

R133

R134

R135

R136

R137

R138

R139

R140

R141

R142

R143

R144

R145

R146

R147

R148

R149

R150

R151

R152

R153

R154

R155

R156

R157

R158

R159

R160

R161

R162

R163

R164

R165

R166

R167

R168

R169

R170

R171

R172

R173

R174

R175

R176

R177

R178

R179

R180

R181

R182

R183

R184

R185

R186

R187

R188

R189

R190

R191

R192

R193

R194

R195

R196

R197

R198

R199

R200

R201

R202

R203

R204

R205

R206

R207

R208

R209

R210

R211

R212

R213

R214

R215

R216

R217

R218

R219

R220

R221

R222

R223

R224

R225

R226

R227

R228

R229

R230

R231

R232

R233

R234

R235

R236

R237

R238

R239

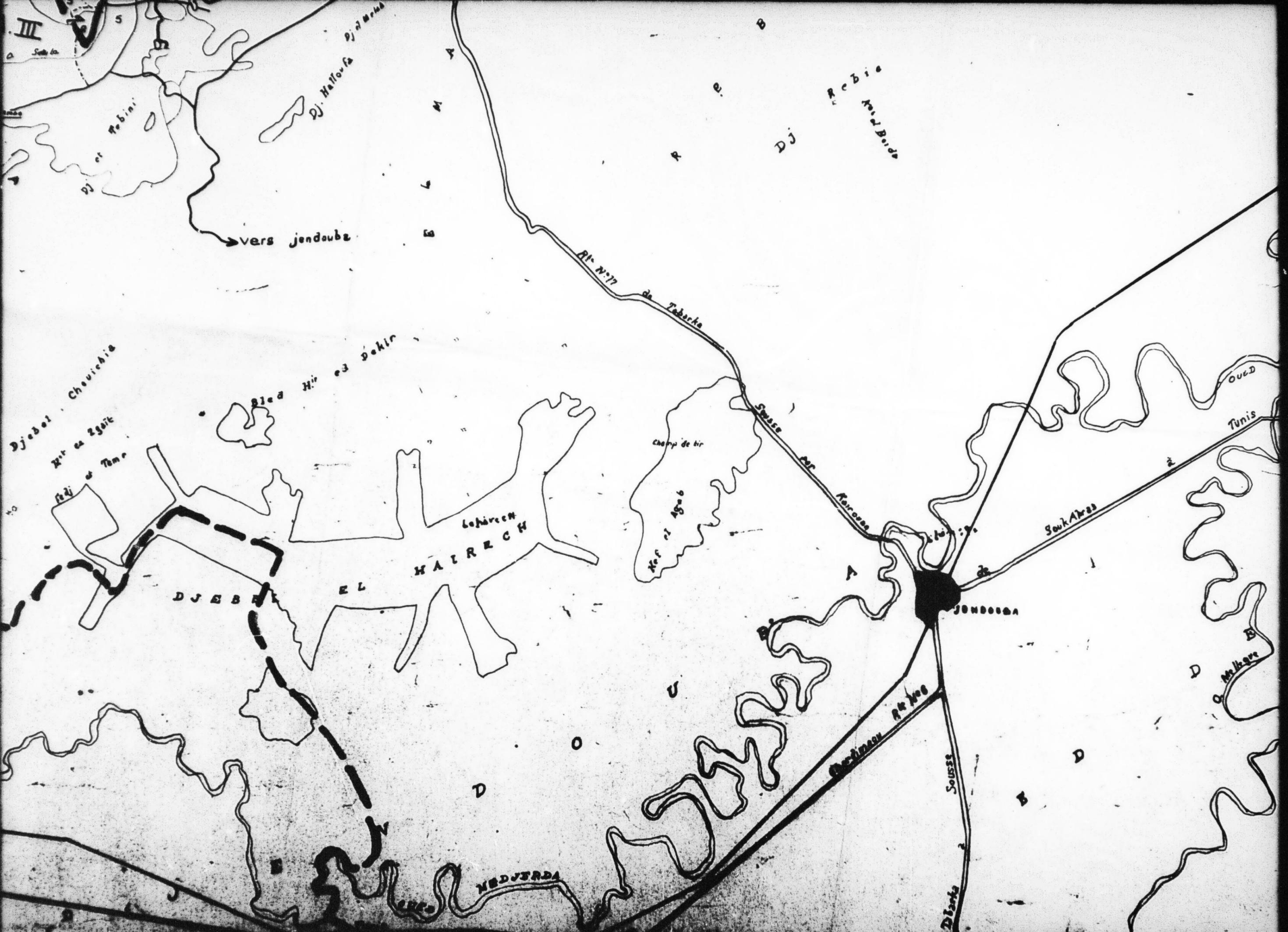
R240

R241

R242

R243





vers jendouba

Rte N°77 de Tabarka

Sousse par Kasserou

Souk Ahras

JENDOUBA

Rte N°100

Sousse

Diarla

Tunis

Lahirech
HAIRECH

DJEBEL EL

MEDJERDA



champ de tir

M. el Ague

Djebel Chevichia
K. el Zgait
Dj. el Tan

Dj. Haïoufa
Dj. Makh

R. el Bida
M. el Bida

A
M
L
B

A

B

e.

Dj

D

D

B

D

O

U

A

D

E

D

E

D

E

D

E

D

E

D

E

D

E

D

E

D

E

D

E

D

E

D

E



Oued Medjerda

Oued Tine

Bled Tessa

Bled Gassen

Chardimayou

Oued

Mokra

Tunis

par

R

L

A

K

D

Oued Mokra







K E F





FIN

33

VUBS